

Commission permanente du Conseil général du 26 juin 2008

Deux délibérations de cette réunion de la Commission permanente concernaient la délégation de Pascal Popelin

Attribution d'une subvention à l'association « Aurore » pour le financement de la structure « Sésame accueil »

Cette association gère une structure d'accueil d'appartements de coordination thérapeutique pour ménages atteints du SIDA (13 appartements situés à Gagny et à Bondy). Pascal Popelin a proposé une subvention de 35 520€ pour l'année 2008.

Attribution d'une subvention à l'association « Aurore » pour le financement de la structure « La maison bleue »

Cette association gère un dispositif d'urgence destiné à accueillir des femmes isolées, sans solution d'hébergement compatible avec une fin de grossesse pathologique ou l'accueil d'un nouveau né (30 places à Montreuil). Pascal Popelin a proposé une subvention de 157 680€ pour l'année 2008.